

# FORMATIONS SOCIALES LE MODÈLE FRANÇAIS A-T-IL UN AVENIR ?

**Le secteur de la formation en travail social est en pleine mutation. Désormais fédéré au sein d'un organisme unique, l'Unaforis, il engage sa refondation dans diverses directions. Mais, il continue de susciter de nombreuses interrogations. Sauf à démontrer très vite que la nouvelle organisation s'accompagne de nouveaux fonctionnements.**

PAR JULIEN DARNET

**L**e rapport date de 2005. Mais beaucoup d'acteurs s'en souviennent presque mot pour mot, tant le verdict est apparu sévère, et le propos sans concession. Dans son document intitulé "L'intervention sociale, un travail de proximité", l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) consacre une quinzaine de pages au secteur des formations en travail social au sein desquelles elle égraine un impressionnant chapelet de griefs à son égard.

Plus de 300 établissements, presque 700 sections de formation allant des niveaux V à I, sans compter les cursus divers dispensés par les Affaires sociales mais aussi l'Education nationale... Le rapport déplore une organisation



© Phovoir

disparate, sans structuration d'ensemble, dont les enseignements prodigués en filières produisent des qualifications cloisonnées. Le contenu des formations n'est pas non plus épargné. L'Inspection s'appuie cette fois sur une enquête de l'Observatoire national de l'action sociale (Odas) pointant une nécessaire évolution des enseignements vers la dimension collective insuffisamment développée. Plus loin l'Igas étrille l'ensemble du dispositif, le présentant comme "un système clos favorisant la reproduction", avec une surreprésentation des anciens professionnels parmi les formateurs. Le tout contribuerait à renforcer le côté "assiégé" du milieu, "frileux face aux universitaires et chercheurs, perçus comme trop théoriques, aux élus, considérés comme trop ambitieux, aux gestionnaires ressentis comme trop préoccupés de rentabilité et parfois aux usagers, jugés comme trop revendicatifs...". Le réquisitoire est lourd. Et l'on comprend que beaucoup se soient irrités à la lecture du document et militent encore, huit ans plus tard, pour une analyse plus contradictoire.

## La riposte du secteur

"Le système a des défauts bien sûrs. Ses acteurs sont imparfaits, évidemment. Mais nous ne sommes pas, et n'avons jamais été dans l'immobilisme face à la transformation du contexte", réagit Chantal Cornier, directrice générale de l'Institut de Formation en Travail social d'Échirolles, et vice-présidente de l'Unaforis, l'association qui regroupe l'ensemble des établissements de formation. Elle rappelle quelques étapes importantes dans la vaste série d'évolutions réglementaires et législatives qui ont dû être assumées par les établissements.



Loi du 17 janvier 2002 dite de modernisation sociale qui introduit la validation des acquis de l'expérience (VAE) et qui a rendu obligatoire l'importante réforme des 14 diplômes d'Etat achevée récemment, mais également loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales instaurant un double pilotage État-Région<sup>(1)</sup>. "On a plutôt bien géré cette nouvelle donne, alors que depuis 2008, la crise, en modifiant la nature de la demande sociale et les enjeux financiers, nous obligeait par ailleurs à multiplier les initiatives", relève la directrice. Même écho du côté de Jean-Michel Godet, directeur de l'IRTS de Basse-Normandie, également secrétaire général de l'Unaforis, qui rappelle que "si le secteur s'est historiquement structuré autour des professionnels, les liens entre les établissements de formation en travail social et les Facultés ont su se développer sur de nombreux territoires, comme le montrent les travaux de Marcel Jaeger, professeur du Cnam", précise-t-

il. L'étude menée en 2011 et 2012 à la demande de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) met effectivement en lumière plusieurs coopérations portées par différents établissements depuis longtemps. Et depuis quelques années, le mouvement s'accélère, encouragé par les institutions européennes.

## Cap sur la recherche

En effet, la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, dit processus de Bologne, fait naître d'importants chantiers : filières après filières le secteur adopte le système Licence - Master - Doctorat (LMD). Dès la rentrée 2013, les formations pour cinq diplômes, dont celui d'assistant social, devront par ailleurs être organisées en six semestres et 180 crédits capitalisables et transférables (ECTS) dans d'autres établissements européens. Ces changements seront ainsi susceptibles d'améliorer la mobilité internationale des étudiants, mais aussi des formateurs.

La sociologie de ces derniers serait en outre en train de changer, du moins si l'on en croit les travaux de Christophe Verron, doctorant et lui-même formateur, qui s'intéresse à ce groupe professionnel méconnu<sup>(2)</sup> dans le cadre d'une étude spécifique. Les premiers résultats montrent en effet que si la possession d'un diplôme en travail social serait toujours un critère de recrutement fort, il désormais s'accompagne généralement d'un diplôme universitaire de niveau II.

Un rapprochement avec les universités qui se traduit par une ouverture plus décisive sur la recherche. Ce qui a débouché concrètement sur la création de plateformes régionales, au nombre de sept aujourd'hui, associant les établissements de formation et les partenaires locaux, dans une perspective de mutualisation des moyens et de cohérence de l'offre de formation sur les territoires. Labellisées par l'Unaforis, elles doivent entre autre disposer d'un important pôle recherche. Ces plateformes préfigurent de futures

## Le regard des directeurs généraux des services des conseils généraux

“Tout d'abord, on ne peut que constater que le rôle de chef de file de l'action sociale dévolu aux départements par les textes n'est pas un message fort de la formation des travailleurs sociaux dispensée dans les IRTS. [...] Les réalités et le positionnement d'une institution, futur employeur, qui joue un rôle citoyen par son action globale sur son territoire constituent une dimension insuffisamment présente dans une formation surtout tournée vers des problématiques de réparation au profit de bénéficiaires considérés individuellement comme des « victimes du système ». [...] Le développement local en lui-même, sa théorie, ses outils, mériteraient en outre un enseignement plus poussé. [...] Deux dimensions en particulier devraient faire l'objet de formations étoffées : les actions collectives et le travail en partenariat.

[...] L'usager du service social en tant que porteur de compétences et de motivations est [aussi] à remettre au centre de la formation de nos futurs collègues. [...] Se concentrer sur les ressources des usagers implique logiquement de renforcer aussi les compétences des travailleurs sociaux en matière d'observation et diagnostic, d'analyse des besoins, d'élaboration de protocoles d'intervention et d'évaluation. [...] Et la réticence culturelle qui prévaut encore trop actuellement vis-à-vis de ces outils pourra être levée par la formation, qui permettra de les faire entrer dans la « boîte à outils » du travailleur social. [...] Ce chantier de la formation ne pourra progresser que si les départements, premiers employeurs de professionnels du secteur social, s'y impliquent avec volontarisme, ce qui n'est pas le cas général aujourd'hui.”

Hautes écoles professionnelles en action sociale et de santé (Hepass) qui mobiliseront fortement le réseau dans les prochaines années (voir de Pierre Gauthier page 38).

C'est donc bien à une intense mobilisation du secteur autour de la construction de savoirs à laquelle on assiste. Mais cette recherche d'une plus grande légitimité universitaire pourra-t-elle réduire les risques d'absorption du secteur par le monde universitaire ou scolaire, alors que c'est sur un autre terrain que se joue l'avenir du modèle français de formation ?

### Les attentes du terrain

C'est d'un cercle inattendu qu'est venu un nouveau signe d'alerte. Une trentaine de directeurs généraux de services des Départements réaffirment dans une tribune qui circule sur Internet depuis le mois de juin, l'urgence de “favoriser les logiques de développement social alors que l'appareil de formation actuel ne donne pas tous les atouts pour s'inscrire dans ces dynamiques”.

Et ce, bien que le nouveau DEAS,



## “Placer le travail social au cœur des choix politiques”

**Le Jas :** La naissance de l'Union nationale des associations de formation et de recherche en intervention sociale (Unaforis), rejeton légitime des deux réseaux historiques d'écoles en travail social (Aforts et GNI) est annoncée depuis fin 2008. Où en sommes nous aujourd'hui ?

**Pierre Gauthier :** La nouvelle institution est à pied d'œuvre. En gestation pendant plusieurs années, l'opération de création formelle nous a occupé durant toute l'année 2011. Au delà des procédures de liquidation juridique et administrative des deux anciens réseaux qui avaient des configurations et des modes de travail tout à fait distincts, il nous a fallu reconstituer les commissions techniques nous permettant de poursuivre les travaux engagés. Cette phase délicate a finalement été rapide. Elle est à présent terminée. Nous avons depuis 2012 un nouvel appareil national constitué d'adhérents très différents, mais dont les instances fonctionnent bien et qui me semble à la hauteur des enjeux actuels.



**Pierre Gauthier,**  
Président de l'Unaforis

**Le Jas :** En termes d'enjeux justement, à quoi répond la création de l'Unaforis.

**PG :** Ce n'est surtout pas un jeu d'appareil. Il faut plutôt y voir l'aboutissement d'un mouvement historique d'unification du secteur répondant à un objectif stratégique clair : il s'agit bien pour nous de passer d'une approche sectorielle par profession à une approche plus transversale, au service d'une revalorisation des professions sociales, de leur image et de leur fonction dans notre pays. Le travail social est un formidable outil pour l'action que les décideurs ignorent trop souvent. Notre démarche consiste à le remettre au cœur de la gouvernance publique et des choix politiques.

**Le Jas :** Pour cela ne faudrait-il pas carrément changer de modèle en intégrant, pourquoi pas, le système universitaire comme c'est souvent le cas à l'étranger ?

**PG :** Je ne le pense pas. Cet appareil mérite qu'on s'y attache parce qu'il a des qualités intrinsèques d'adaptabilité et de réactivité. De conception moderne, il exerce une importante mission de service public et produit des diplômés qui trouvent vite du travail. Il nous est envié par d'autres secteurs qui ne pratiquent pas l'alternance et dont les étudiants ne trouvent pas d'emploi à l'issue de leur cursus. Il est en revanche nécessaire de le faire évoluer afin qu'il s'adapte à un contexte de concurrence accrue avec les Universités aux niveaux I et II, mais aussi avec les lycées professionnels et le secteur marchand sur le niveau V.

**Le Jas :** Quels sont, du coup, les axes de travail pour l'avenir.

**PG :** Il s'agit d'abord de porter une réflexion sur l'architecture des formations dans la continuité de la réforme menée par la DGCS. Le paysage créé par ces quatorze diplômes d'Etat nous apparaît toujours trop fragmenté. Nous travaillons donc à évaluer ce qui a été fait avant d'aller vers davantage de transversalité entre les formations avec, sans doute, la définition d'un tronc commun significatif sur chacun des trois grands champs que nous distinguons : celui de la cohésion sociale, celui de l'animation et enfin celui de l'éducatif. Un autre chantier porte sur l'architecture de l'appareil. Celui-ci est éclaté, constitué d'établissements de taille modeste et très modeste et dont l'ensemble ne pèse pas plus lourd sur le plan national qu'une petite Université. Nous avons donc entamé un mouvement de réorganisation et de mutualisation autour d'abord des plateformes régionales qui sont des lieux de mutualisation, préfigurant des hautes écoles

professionnelles (Hépass) qui seront des établissements d'enseignement supérieur professionnel, sur le modèle de ce qui existe en Suisse et en Belgique.

**Le Jas :** Au-delà de ces chantiers structurels, quelle est actualité de la nouvelle institution ?

**PG :** Nous sommes actuellement interpellés sur plusieurs champs et notamment celui de la formation des travailleurs sociaux intervenant auprès des personnes handicapées. Nous entendons des groupes réclamant des formations très spécifiques aux différents types de pathologie. Ce à quoi nous sommes opposés. D'après nous, la spécialisation doit venir par des actions d'adaptation à l'emploi ou des modules optionnels, sans quoi nous nous retrouverons avec des professionnels enfermés dans une hyper spécialisation pendant 40 ans, ce qui serait contraire au plus élémentaire bon sens. La formation généraliste des éducateurs spécialisés leur permet d'intervenir sur plusieurs champs, et c'est à conserver. Nous sommes aussi interpellés au sujet de l'intervention sociale d'intérêt collectif, qui a pris une nouvelle place dans les enseignements depuis la réforme, mais dont la pratique demeure difficile sur le terrain. Mon diagnostic, partagé par votre journal, est que la mise en œuvre des "dispositifs" captent et absorbent malheureusement la quasi-totalité de l'énergie du travail social au détriment de la création de lien social, dont nous avons plus que jamais besoin sur nos territoires.

issu de la récente réforme des diplômes, réhabilite l'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC), qui s'inscrit désormais comme un Domaine de compétence (DC) à part entière. D'ailleurs, "les stagiaires se mobilisent mieux sur le collectif qu'il y a quelques années", affirme Martine Desage, cadre de la délégation territoriale du pays d'Aunis, en Charente-Maritime.

Mais une hirondelle ne fait pas le printemps. Car, comme le dit Jean-Michel Godet, il y a, c'est vrai, une certaine disparité des établissements sur les questions de développement social<sup>1</sup>. À la tête d'un des instituts les plus innovants en matière de dynamiques collectives, dont les étudiants participent à beaucoup d'initiatives en Basse-Normandie, il reconnaît "qu'il faut labourer pendant longtemps et faire travailler les équipes de formateurs avec les acteurs institutionnels autour de projets locaux de façon pérenne pour que cela marche".

Il est vrai que la formation en alternance, la mieux à même de faciliter le rapprochement avec les employeurs, reste difficile à mettre en œuvre. Comme l'explique Chantal Cornier, "la mise en œuvre assez procédurale de la Loi 2002-2 autour de l'évaluation ajoutée aux injonctions publiques autour des emplois d'avenir, du service civique... Sans compter le problème des gratifications des stages qui tirent sur les budgets... Le tout rend vraiment difficile la recherche de lieux de stages". "Et ceci, bien que l'introduction par la réforme de la notion de sites qualifiants donne parfois lieu à une mobilisation intéressante des acteurs départementaux qui se rapprochent des centres de formation dans un double mouvement bénéfique à tous", confie pour sa part Cristelle Martin, pré-



© Photoir

sidente de l'Association nationale des cadres de l'action sociale des Départements (Ancasd).

### **La légitimité ne se décrète pas, elle se conquiert**

Le grand mouvement de restructuration est donc bien engagé, mais sans parvenir encore à convaincre. D'ailleurs au sein même de l'appareil de formation, des voix de plus en plus discordantes se font entendre, comme celle de Pascal Colin, directeur d'Initiatives, établissement privé d'enseignement supérieur technique, pour qui "l'ensemble du modèle manque de dynamisme". Parmi les freins constatés, il n'hésite pas à désigner l'attentisme des services régionaux dont les financements, par exemple, "sont fléchés vers les instituts régionaux au détriment des acteurs nouveaux, ce qui ne favorise pas l'émulation d'un secteur qui devrait davantage s'ouvrir à l'innovation, au monde local et à l'économie sociale et solidaire".

Un point de vue qui est loin d'être isolé si l'on en croit les déclarations

récentes du premier ministre lors de la présentation de son plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté. Il reformule à peu près les mêmes reproches que l'Igas en son temps... et insiste sur la nécessité de moderniser et de mieux structurer l'appareil de formation. Autant d'injonctions pour que l'Unaforis réussisse le plus vite possible, la mutualisation de toutes les expériences et toutes les énergies du secteur avec le déploiement des "Hépass". C'est le sens de l'engagement de Pierre Gauthier, son président, qui compte sur ces nouvelles structures pour sauver un modèle dont il continue à défendre les spécificités et les qualités face à la concurrence intérieure et étrangère. Mais pourra-t-il gagner son pari, alors que l'aggravation de la crise requiert de façon impérieuse la production de résultats immédiats ? ■

<sup>(1)</sup> La collectivité assure dorénavant le financement, la mise en œuvre organisationnelle ainsi que de la définition des besoins en formation sur son territoire, tandis que l'État conserve la responsabilité exclusive de la certification.

<sup>(2)</sup> Recherche menée dans le cadre d'un doctorat en sociologie sous la direction d'Alain Vilbrod, Atelier de Recherche Sociologique, Université de Brest.

**Comment mieux adapter la formation aux besoins du terrain ?**  
Retrouvez l'avis des Réseaux p.47